

**RESUME :** En RDC, la semaine a été marquée par les positionnements de plusieurs acteurs politiques par rapport aux élections présidentielles de 2011. Etienne Tshisekedi a été investi candidat à ces élections par son congrès auquel ont assisté Vital Kamerhe (UNC), Azarias Ruberwa (RCD) et le président de l'ancien mouvement Bundu dia Kongo ([RDC 9](#)), ce dernier parti ayant dénoncé par ailleurs l'arrestation et la détention de certains de ses membres ([RDC 29](#)). De son côté Vital Kamerhe, qui a quitté le PPRD et son siège à l'Assemblée nationale, a finalement déposé lui aussi sa candidature et a évoqué la solidité d'un axe politique Tshisekedi-Bemba-Kamerhe ([RDC 11](#)) ([RDC 14](#)), avant de s'envoler pour Goma et Bukavu où sa venue a créé des tensions et des incidents ([RDC 15](#)) ([RDC 18](#)) ([RDC 20](#)) ([RDC 21](#)), tandis qu'une délégation de son nouveau parti qui a débarqué à Kindu était déclarée « clandestine » par le gouverneur du Maniema ([RDC 24](#)). Réagissant à cette candidature dont il prend acte, le coordinateur de l'AMP déclare ne pas s'en inquiéter ([RDC 19](#)). Dans la foulée, l'UDEMOMO a annoncé le dépôt de la candidature de son chef de file, Nzanga Mobutu ([RDC 12](#)), tandis que le CNDP, qui rappelle que les accords de Goma de mars 2009 doivent être appliqués ([RDC 16](#)), a déclaré s'aligner sur l'AMP ([RDC 10](#)).

L'autre actualité de la semaine concerne une fois encore la question des ressources minières illégalement exploitées dans l'est du pays et qui est évoquée par Global Witness lequel fait état du commerce des minerais que se dispute l'armée et les groupes rebelles. ([RDC 3](#)). Un sommet des chefs d'Etat des pays des Grands Lacs s'est tenu à Lusaka, sans la présence des présidents Kagame, dos Santos et Museveni<sup>1</sup> : ce sommet, au cours duquel le président Kabila a demandé aux Etats de la « bonne volonté » et a justifié sa décision de suspendre l'exploitation et l'exportation des minerais du Kivu – Maniema, a adopté six instruments juridiques pour lutter contre l'exploitation illégale des minerais ([REG 1](#)) ([REG 2](#)). Par ailleurs, les Etats-Unis sont déterminés à appliquer la législation sur les lieux de provenance des « minerais du conflit » en RDC ([RDC 32](#)). Toutefois, certaines sociétés américaines détaillantes cherchent à s'y opposer ([RDC 30](#)). De son côté, le Rwanda, dont le président, rappelons-le, n'a pas assisté au sommet de Lusaka, s'attend à une augmentation dans les investissements en faveur de son industrie minière, alors que beaucoup de ses minerais exportés proviendraient illégalement de la RDC ([RWA 6](#)).

---

<sup>1</sup> On rappellera que beaucoup de minerais du Kivu – Maniema transitent illégalement par l'Ouganda et le Rwanda.

Dans le domaine de la sécurité, la MONUSCO a décidé de renforcer ses capacités en Province Orientale, où 900 casques bleus supplémentaires ont été déployés ([RDC 8](#)), au Katanga, au Kivu et au Maniema ([RDC 1](#)). Sur le terrain, le chef de l'Église du Christ au Congo a été violemment agressé et son épouse assassinée à Goma ([RDC 2](#)), tandis qu'une ONG locale du Nord Kivu a dénombré plus de 1200 femmes et 390 enfants violés en 2010 ([RDC 4](#)). En territoire de Walikale, des affrontements à l'arme lourde ont eu lieu entre les FARDC et les FDLR depuis mardi dans le cadre de l'opération Amani Leo ([RDC 4 1](#)). En Province Orientale, OCHA constate une diminution des déplacements en Ituri ([RDC 5](#)), où les populations de la région de Walendu Bindi qui accusaient la MONUSCO de fournir des armes à la milice FPJC, se sont réconciliées avec celle-ci ([RDC 8 1](#)). Toutefois, Oxfam et 18 autres ONG demandent, dans un nouveau rapport, la protection des populations qui continuent à subir l'extrême violence de la LRA ([RDC 7](#)). Par ailleurs, la société civile dénonce la poursuite de l'installation dans le district du Haut-Uele des pasteurs Bororo venus du Soudan ([RDC 6](#)).

Dans le domaine politique, l'Assemblée nationale a voté la loi sur l'organisation et le fonctionnement de la police nationale qui, selon certains observateurs, se trouve dans une situation critique en matière de formation, de respect des droits de l'homme, etc. ([RDC 13](#)), tandis que la loi sur le budget harmonisé a été votée par le Sénat ([RDC 22](#)). On notera aussi que le ministre du Plan a lancé un groupe de travail pour l'amélioration du climat des affaires en RDC ([RDC 17](#)). Par ailleurs, en ce qui concerne la révision du fichier électoral, les élus de Shabunda s'opposent à la réduction du nombre des centres d'inscriptions qui passeraient de 76 à 16 ([RDC 23](#)).

Dans le domaine de la justice et des droits de l'homme, le ministre porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, rejette la teneur du rapport de JED sur la détérioration de la liberté de la presse en RDC (voir notre précédente livraison) ([RDC 25](#)), tandis que l'ASADHO demande au président Kabila de mettre en place un observatoire de l'activité des magistrats, ce qui est salué par le ministre de la Justice ([RDC 26](#)). Le procès Chebeya se poursuit : le tribunal militaire a rejeté sa récusation demandée par les parties civiles de même que la libération provisoire des accusés ([RDC 28](#)). Par ailleurs, l'ambassadeur français pour les droits de l'homme a qualifié de « naufrage » la situation du respect de ces droits en RDC ([RDC 29 1](#)). Enfin, le tribunal de première instance de Bruxelles a décidé de se dessaisir de l'affaire du ressortissant belgo-congolais qui se serait suicidé dans un camp militaire de Kinshasa où il était détenu pour avoir jeté des pierres sur le cortège présidentiel ([RDC 27](#)).

Dans le domaine économique, on assiste à une flambée des prix et à la rareté des produits alimentaires à Kinshasa ([RDC 31](#)). Par ailleurs, sur les vingt entreprises publiques qui doivent être privatisées, six seulement sont partiellement prêtes ([RDC 33](#)). On signalera aussi que quatorze ONG internationales ont écrit à la firme australienne qui envisage de relancer deux projets pharaoniques : la relance d'Inga III qui serait liée à la création d'une fonderie d'aluminium laquelle créerait très peu d'emplois ([RDC 32 1](#)). Dans le domaine financier, les Pays-Bas ont annoncé l'annulation de la dette de la RDC à leur égard ([RDC 33 1](#)).

Dans le domaine des relations extérieures, le Premier ministre réaffirmé l'appartenance à la RDC du plateau continental frontalier avec l'Angola qui est riche en pétrole ([RDC 34](#)).

Au Burundi, dans la foulée du 7<sup>ème</sup> rapport du Conseil de Sécurité, qui fait état des manquements au respect des droits humains, le Conseil a substitué à l'actuel BINUB un nouveau bureau des N.U. chargé du renforcement institutionnel, de la lutte contre l'impunité et de la « promotion du dialogue » sur les droits de l'homme ([BUR 1](#)) ([BUR 2](#)).

En Ouganda, le frère du président de la République est impliqué dans la formation de milices dans la province somalienne semi-autonome du Putland ([OUG 1](#)). Par ailleurs, 400 éleveurs ont été expulsés de la région du Lac Albert riche en hydrocarbures ([OUG 2](#)).

Au Rwanda, l'actualité est essentiellement judiciaire. Les tribunaux gacaca auraient terminé à 99 % leurs travaux, selon le ministre de la Justice ([RWA 1](#)), tandis que le TPIR est en retard pour trois grands procès impliquant quatorze personnalités de l'ancien régime ([RWA 2](#)). Par ailleurs, six proches du président Kagame, dont le ministre de la Défense, James Kabarebe, ont été inculpés en France pour leur participation supposée à l'attentat de l'avion présidentiel en avril 1994 ([RWA 3](#)). De son côté, la justice allemande a annoncé sa détermination à juger l'ancien chef du FDLR, Ignace Murwanashyaka, accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ([RWA 4](#)). On signalera aussi que la haute cour de justice a refusé la demande de libération sous caution de l'opposante Victoire Ingabire ([RWA 5](#)). Dans le domaine des relations extérieures, un haut gradé de l'armée rwandaise a accusé les auteurs du rapport « Mapping » de défendre la thèse du double génocide ([RWA 7](#)). Enfin, les Pays-Bas ont suspendu toute aide budgétaire au Rwanda : certains députés invoquent les lacunes en matière de justice et de démocratie dans ce pays ([RWA 8](#)).

## **REGION**

### **(REG 1) Radio Okapi – 15/12**

Un sommet spécial des chefs d'Etat de la région des Grands Lacs s'est ouvert ce mercredi 15 décembre dans la matinée à Lusaka (Zambie). Ils se sont réunis à huis clos pour avaliser un processus de contrôle des ressources naturelles dans la région.

Six chefs d'Etat ont répondu présent au sommet de Lusaka et passent en revue les outils proposés par leurs ministres pour combattre l'exploitation illégale des ressources minérales et forestières, surtout celles de l'Est de la RDC.

Parmi ces outils figure un certificat semblable à celui de Kimberley contre le diamant de sang. Chaque détenteur des produits devrait les présenter dans le pays où il passe pour certifier qu'ils ne viennent pas d'une zone de conflit. Il s'agit d'un outil pertinent s'il est adopté, estime Joseph Kabila, mais il faut aussi la volonté des pays voisins pour l'appliquer.

Le Rwandais Paul Kagame, l'Ougandais Yoweri Museveni et l'Angolais Dos Santos ont envoyé des délégués dans la capitale zambienne.

*Lire aussi sous :*

[http://acpcongo.cd/index.php?option=com\\_content&task=view&id=11287&Itemid=56](http://acpcongo.cd/index.php?option=com_content&task=view&id=11287&Itemid=56)  
<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5gYeBxZn2DfiWVC0Aj8nmGCuTeyXg?docId=CNG.95ff5be940ea2837526b1ce81b1b0dea.3f1>

### **(REG 2) ACP – 16/12**

Les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la CIRGL (Conférence internationale sur la région des grands lacs) ont adopté mardi soir, à Lusaka, six instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux comme moyens de lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la région.

Il s'agit du mécanisme de certification régionale, de l'harmonisation des législations nationales, d'une base de données régionales sur le flux des minerais, de la formalisation du secteur minier artisanal, ainsi que de la promotion de l'initiative de transparence dans l'industrie extractive (ITIE) et d'un mécanisme d'alerte précoce.

## **BURUNDI**

### **Sécurité, Armée...**

### **(BUR 1) BINUB – 14/12**

L'ONU au Burundi a présenté le 9 décembre au Conseil de sécurité le 7ème rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le BINUB, le Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi. Charles Petrie explique à Jean Pierre Amisi Ramadhani la situation qui prévaut actuellement au Burundi.

*Lire l'interview sous :*

[http://binub.turretdev.com/index.php?option=com\\_content&task=view&id=1220&Itemid=1](http://binub.turretdev.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1220&Itemid=1)

**(BUR 2) Centre d'actualités des N.U. – 16/12**

Le Conseil de sécurité a adopté jeudi une résolution créant un nouveau Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), version sensiblement plus réduite de l'actuel bureau onusien existant dans ce pays. Les principales missions du BNUB seront l'assistance pour le renforcement des institutions nationales, la lutte contre l'impunité et la promotion du dialogue et des droits de l'homme.

Le mandat du BNUB a été fixé « pour une période initiale de 12 mois, à compter du 1er janvier 2011 ». Il remplacera le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB).

Pour les Etats Membres « le bon déroulement de cinq élections consécutives entre mai et septembre 2010, qui, malgré les divisions entre les acteurs politiques, n'ont pas entraîné de violences à grande échelle » marquent une étape « importante dans la consolidation de la paix et de la démocratie ainsi que dans le développement durable au Burundi ».

Le BNUB concentrera son appui sur le renforcement de l'indépendance, des capacités et les cadres juridiques des institutions nationales essentielles ; la promotion du dialogue entre les acteurs nationaux; la lutte contre l'impunité, notamment par la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle; la promotion et la protection des droits de l'homme.

Dans sa résolution, le Conseil encourage « les efforts que fait le gouvernement burundais pour faire une place à tous les partis politiques et continuer d'améliorer le dialogue entre tous les acteurs ». L'organe a cependant exprimé sa « grande préoccupation sur les informations faisant état de la poursuite de violations des droits de l'homme, en particulier des exécutions extrajudiciaires et des cas de torture, et les restrictions imposées aux libertés civiles, y compris la liberté d'expression, d'association et de rassemblement des opposants politiques et des représentants de la société civile ».

Les Etats Membres « demandent instamment au gouvernement d'enquêter sur les rapports faisant état de violations des droits de l'homme, de prendre les mesures nécessaires pour prévenir toutes nouvelles violations et de faire en sorte que ceux qui sont responsables des violations commises soient traduits en justice ».

Enfin, le Conseil salue l'accord tripartite intervenu récemment entre le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), « ainsi que des progrès réalisés dans la recherche de solutions durables et dignes au profit des réfugiés vivant en Tanzanie ».

**OUGANDA**

**(UG 1) RFI – 14/12**

Le principal hebdomadaire d'Afrique de l'Est, The East African, accuse Salim Saleh, le petit frère du président ougandais, Yoweri Museveni, d'être impliqué dans la formation de milices dans la province somalienne du Putland, région semi-autonome du nord, non reconnue par la communauté internationale. Cette accusation intervient alors que l'Ouganda est le premier pourvoyeur d'hommes au sein de la force de paix de l'Union africaine en Somalie.

Le petit frère du président ougandais, Salim Saleh, est en effet lié à la compagnie de sécurité, Saracen international qui selon l'hebdomadaire The East African aurait obtenu un contrat de 10 millions de dollars pour former des combattants dans la province somalienne semi-autonome du Putland. Ce contrat, à en croire une dépêche de l'agence de presse américaine AP, aurait été obtenu avec le soutien d'un ancien officier de la CIA, Michael Shanklin, et d'un ancien ambassadeur américain, Pierre Prosper.

Ces informations sont un peu gênantes pour l'Ouganda qui dirige la force de maintien de la paix de l'Union africaine en Somalie. L'Ouganda a été l'un des premiers pays à fournir des mercenaires à l'armée américaine.

Depuis 2003, plus de 10 000 anciens militaires ougandais ont été engagés en Irak puis en Afghanistan, principalement pour y garder les camps militaires américains, et les lieux stratégiques comme les aéroports. Ils sont payés environ 500 dollars par mois.

Aujourd'hui, les Ougandais sont pourtant en concurrence sur le marché du mercenariat avec les recrues d'autres pays comme les Philippines, l'Inde ou encore le Kenya.

### **Économie, Finances...**

#### **(UG 2) Reuters – 14/12**

Uganda has evicted more than 400 pastoralists from a patch of land in the Lake Albert rift basin, where oil has been found, after the government accused them of illegal occupation, police said on Tuesday. Police ejected the herders over the last two days from areas around Buliisa district, police spokesman Vincent Ssekate said.

The evicted herders, who settled in the area long before oil was discovered, were offered transport to the various areas where government intends to resettle them.

For about three years the government has been struggling to remove the pastoralists, saying the land they were occupying belonged to another tribe. The group had petitioned the Supreme Court to stop the eviction.

"The supreme court ruled on October 24th that these pastoralists were occupying this land illegally and following that ruling we had to move in and evict them and that operation has been done," Ssekate told Reuters.

Uganda struck commercial deposits of oil in 2006 in the Lake Albert rift basin along the border with the Democratic Republic of Congo. London-listed Tullow Oil estimates the area contains more than 2 billion barrels in reserves. Buliisa district hosts exploration block 2, which is owned by Tullow. The company's spokesman, Jimmy Kiberu, said the land the pastoralists were occupying includes areas where exploration and appraisal activity is taking place.

A lawyer for the herders, Mukasa Lugalambi, however, claimed in an interview that senior government officials had acquired land around the oil fields and that self-interest was behind the move to evict his clients. "The court ruling didn't order that these people be forced to vacate their land, the court simply dismissed our case on grounds that it was improperly

constituted, these are just oil politics," he said. Mukasa said they hoped to file a fresh petition against their eviction.

In an October 2010 report, Global Witness accused President Yoweri Museveni and his relatives of tightening their control of the country's budding oil sector.

## **RDC**

### **Sécurité, Armée...**

#### **(RDC 1) Radio Okapi – 15/12**

La Monusco renforce l'action de ses troupes en RDC pour la période de fin d'année, a déclaré son porte-parole militaire intérimaire, le lieutenant-colonel Mamadou Gaye, mercredi 15 décembre à Kinshasa lors de la conférence de presse hebdomadaire de cette mission onusienne.

Plusieurs dizaines de casques bleus seront mis à contribution selon les besoins, pour décourager toute exaction des groupes armés sur les populations congolaises pendant la période de fin d'année.

Les provinces les plus concernées par ce dispositif spécial de la Monusco sont la Province Orientale, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Katanga et le Maniema.

#### **- Kivu**

#### **(RDC 2) Radio Okapi – 14/12**

Des hommes armés cagoulés ont attaqué le domicile de Monseigneur Levy Mbala Milenge, évêque président de l'Eglise du Christ au Congo, ECC/Nord-Kivu, dans la nuit de lundi 13 décembre à Goma. Ils ont blessé grièvement l'homme de Dieu et tué son épouse à coups de baïonnettes. L'évêque Mbala est dans le coma, d'après le témoignage de son directeur de cabinet, le pasteur Gilbert Banywesize.

Ce dernier est convaincu qu'il s'agit d'un acte prémédité par des « ennemis de la paix au sein de l'Eglise de Dieu »

Le pasteur Banywesize, témoigne : « Le gardien a déclaré que des hommes armés se sont introduits dans la maison par la porte d'entrée. Ils ont ligoté l'évêque et lui ont braqué les baïonnettes. D'autres assaillants se sont occupés des chiens en leur offrant des produits pour qu'ils n'aboient pas. D'autres encore se sont dirigés vers la chambre où se trouvaient l'évêque et son épouse. Ils étaient cagoulés en noir. Immédiatement, ils leur ont administré des coups de couteau. Ils ont tué sur place l'épouse. L'évêque a été blessé au bras. Jusque-là, il ne parle pas. »

Le pasteur Banywesize croit que ces hommes sont venus pour tuer. « Ils voulaient éteindre la flamme de la paix, mais Dieu va nous aider », souligne-t-il. Il demande enfin aux autorités provinciales d'assurer la sécurité des serviteurs de Dieu au Nord Kivu.

#### **(RDC 3) Global Witness – 14/12**

Des groupes rebelles et de hauts commandants de l'armée nationale se disputent le commerce des minerais de l'est de la RDC et en profitent d'une manière illicite, affirme un nouveau rapport de Global Witness. S'appuyant sur les travaux de recherche menés par Global Witness et sur le dernier rapport du Groupe d'experts des Nations Unies sur le Congo, le rapport « La colline leur appartient » met en évidence la manière dont des groupes armés dérobent à la population congolaise les profits qu'elle retire du commerce de minerais tels que l'étain et le tantale. Il décrit par ailleurs les mesures que les gouvernements et les entreprises devraient prendre pour rompre les liens entre la violence, la corruption et les minerais dans la région.

« Nous tenons à saluer les récentes initiatives de l'ONU qui visent à ce que les entreprises acheteuses de minerais congolais s'assurent que leurs achats ne financent pas le conflit et les atteintes aux droits de l'homme, mais seule la mise en œuvre concrète de ces initiatives permettra de connaître leur validité », a commenté Mike Davis, de Global Witness. « Non seulement les civils souffrent aux mains de violents groupes rebelles, mais ils sont également victimes de l'armée nationale, laquelle dépouille la population et abuse d'elle alors même qu'elle est censée la protéger. Ce rapport met en évidence les solutions à ce problème ; les entreprises internationales et les gouvernements se doivent désormais de faire preuve de la volonté politique nécessaire. »

*Lire le rapport sous :*

<http://www.globalwitness.org/library/congolese-army%E2%80%99s-role-%E2%80%98conflict-minerals%E2%80%99-trade-must-be-recognised-says-global-witness>

#### **(RDC 4) Radio Okapi – 16/12**

Au Nord-Kivu, 1.290 femmes dont 390 mineurs ont été violées au cours de cette année 2010, selon une ONG locale. Ces chiffres, établis par l'association féminine UHAKI, ont été rendus publics mardi 14 décembre dans la ville de Rutshuru dans le territoire du même nom. C'était à l'occasion d'une marche de solidarité envers les victimes, organisée par la coalition des femmes africaines unies pour la paix. La coalition regroupe plusieurs ONG congolaises, auxquelles s'est associée une quarantaine de femmes venues de la Sierra Leone, du Kenya, de l'Ouganda, du Burundi et du Rwanda.

À Rutshuru, la marche a mobilisé un millier de femmes des associations locales du Nord-Kivu. Toutes, ont voulu dire non aux violences faites à la femme congolaise. « Ce n'est que dans cette partie du monde qu'un fils abuse de la maman... » déploraient les participantes à la marche, une longue file de femmes chantant à l'unisson. Elles étaient vêtues en majorité en blouse noire, et foulard ou sachet noirs sur la tête, en signe de deuil. « Nous craignons encore beaucoup(...), surtout nous les agricultrices lorsque nous nous rendons dans nos champs... si vous allez et rentrez des champs saines et sauvées, c'est par la grâce de Dieu, » a dit une femme interrogée le long de l'itinéraire de la marche.

#### **(RDC 4 1) Radio Okapi – 18/2**

Des violents combats entre les Forces armées de la RDC et les rebelles rwandais des FDLR sont signalés dans les villages de Busurungi, Shario, Maroc, Isenge et Karaba, à environ 200 kilomètres de Walikale centre, en territoire portant le même nom.

Selon des sources dans cette région, ces combats à l'arme lourde ont commencé mardi dernier, entraînant un déplacement massif des populations en direction de Hombo, Otobora et ailleurs. Même les habitants des villages proches, tels que Lulere et Mianda, du groupement de Ziralo au Sud-Kivu, ont fui déserté leurs milieux à cause des détonations, signalent les mêmes sources.

Le porte-parole des opérations Amani Leo dans les deux Kivu, le major Sylvain Ekenge, confirme ces affrontements et indique qu'il s'agit d'une deuxième phase des opérations menées contre les rebelles des FDLR.

Selon lui, des unités FARDC basées dans le Sud-Kivu et d'autres de Walikale intensifient la pression sur ces rebelles concentrés dans cette région afin de les neutraliser et de sécuriser les populations.

#### **- Province Orientale**

##### **(RDC 5) Radio Okapi – 13/12**

L'effectif de déplacés en Ituri a baissé de 24% et de 5% dans le district du Haut-Uele par rapport à 2009, selon un rapport du bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha). Cependant, pour Jean Charles Dupin, le responsable de cette organisation en Ituri, il ne s'agit là que d'une petite amélioration. Les besoins restent énormes, dit-il, pour améliorer les conditions de vie de ces déplacés et assurer la protection des civils.

Environ 450 000 déplacés ont été enregistrés au début de 2010, notamment dans les deux districts, a précisé la source. Ils sont actuellement estimés à 395 000, soit 55 000 de moins.

Ocha rappelle que la plupart de ces personnes avaient fui les attaques des rebelles ougandais de la LRA dans les territoires de Dungu, Ango, Niangara et Faradje dans le Haut-Uele et le Bas-Uele. Au cours de ces attaques, 245 civils avaient été tués alors que 160 adultes et 113 enfants enlevés depuis janvier 2010, a indiqué Jean Charles Dupin.

Par contre, les incursions des miliciens actifs en territoire d'Irumu n'ont pas provoqué de mouvements intenses de déplacement des civils pendant la même période, relève-t-il.

Pour les déplacés, le même rapport reconnaît que certains d'entre eux ont effectivement bénéficié de l'aide humanitaire, mais d'autres sont restés jusqu'à ce jour sans assistance, à cause de l'insécurité, rendant ainsi difficile l'accès à certaines zones, surtout dans le Bas-Uele.

Les déplacés non-assistés sont notamment confrontés à la malnutrition et au manque des soins de santé. Jean Charles Dupin espère néanmoins que le plan humanitaire de 2011, lancé le week-end dernier à Bunia, permettra d'améliorer leurs conditions de vie.

##### **(RDC 6) Radio Okapi – 13/12**

Un SOS est lancé par les organisations de la société civile des territoires de Dungu et Niangara. Des éleveurs Mbororo en provenance du Soudan ont envahi le poste d'encadrement de Doruma avec la complicité de certaines autorités coutumières qui leur livrent des

autorisations de vente de leur bétail moyennant perception d'argent et de vaches, précise le président de la société civile de cette localité.

Cette inquiétude est partagée par les autres sociétés civiles des territoires de Dungu et de Niangara, des régions du district du Haut-Uele. Elles craignent le risque d'installation effective de ces éleveurs nomades dans la région.

Du côté Niangara, les Mbororo se retrouvent déjà dans plusieurs chefferies, telles Mangbele, Manziga, Koba et Okondo. Le bétail des envahisseurs détruit les cultures des autochtones, pollue les eaux de source, salit l'environnement et bloque certaines voies de passage, se plaignent les habitants de ces localités.

Bien que la question de migration ne concerne pas les forces armées, le général de brigade Jean Claude Kifwa appelle toutes les autorités coutumières de sa juridiction à collaborer avec lui pour dénicher les éleveurs détenteurs des armes de guerre. Le commissaire du district assistant du Haut-Uele, Angali Dovani, déclare quant à lui qu'une équipe de ses services sera bientôt déployée sur terrain pour un état de lieu objectif à soumettre à sa hiérarchie.

#### **(RDC 7) Oxfam – 14/12**

Oxfam and 18 other organisations have today released a new report called “Ghosts of Christmas Past”, calling for people in central Africa to be protected from the horrific violence of the Lord’s Resistance Army (LRA). This year the LRA has been the most deadly rebel movement in DR Congo, while also terrorising villages in southern Sudan and CAR. Fear is rising as Christmas approaches, as the past two Christmases have seen terrible massacres in northeast DRC, killing over 1,000 people.

The international community needs to act to prevent another Christmas massacre and the almost daily killing sprees by the most brutal and long-running rebel group in Africa said aid agencies in a new report released today. Massacres meted out by the Lord’s Resistance Army (LRA) against remote communities in Sudan, the Central African Republic (CAR) and the Democratic Republic of Congo (DRC) over the past year have been among the worst in the LRA’s 20year bloody history.

New figures show that over the past two years the LRA has become the most deadly militia in the DRC. In the last year alone more than 1,000 people have been killed or abducted in nearly 200 separate attacks in two remote districts of DRC – almost four attacks a week across an area approximately the size of the UK.

*Read also under :*

<http://www.irinnews.org/Report.aspx?ReportID=91376>

#### **(RDC 8) ACP – 15/12**

Le lieutenant colonel Amadou Gaye, porte-parole militaire de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (Monusco) a fait savoir mercredi à Kinshasa que la mission onusienne ajoutera à sa force stationnée dans la province Orientale 900 casques bleus supplémentaires pour prévenir de nouvelles attaques des rebelles ougandais de l'Armée de résistance du seigneur (LRA).

Selon le porte-parole de la Monusco, la mission est très préoccupée de la possibilité de nouvelles attaques de la LRA contre les civils. Les casques bleus supplémentaires permettront de prévenir sur le terrain les massacres des populations tels que ceux perpétrés par ces rebelles ougandais en 2008. Huit bases additionnelles ont été établies à cet effet, a-t-il dit.

La Monusco a renforcé sa présence dans les zones du Nord Est de la RDC où opère la LRAN, a indiqué le porte-parole. Une plus large approche est nécessaire pour faire face à la menace que représente la présence de ces rebelles ougandais non seulement en RD, mais aussi dans toute la région, a-t-il estimé

La mission onusienne salue l'appel lancé par l'Union africaine en faveur de l'établissement d'un mécanisme conjoint de surveillance régionale pour lutter contre la LRA, a indiqué le colonel Gaye.

### **(RDC 8 1) Radio Okapi – 17/12**

Les notables de Walendu Bindi et la Monusco ont décidé de faire la paix, jeudi 16 novembre, au cours d'une rencontre qui a réuni les deux parties à Bunia. Depuis environ un mois, les habitants de cette collectivité de la Province Orientale demandent le départ des soldats du contingent Bangladeshi de la Monusco de leur contrée. Les habitants de Walendu Bindi accusent les casques bleus de distribuer des armes et des munitions aux miliciens du Front populaire pour la justice au Congo (FPJC).

Au cours de cette rencontre, le commandant de la brigade de la Monusco en Ituri, s'est investi du devoir de laver ses troupes basées dans le secteur des Walendu Bindi de toute accusation relative à l'armement des miliciens. Le général Ziaul Hasan a exigé de ses interlocuteurs la production des preuves pour que les suspects soient poursuivis.

À défaut de preuves, les notables des Walendu Bindi ont exprimé leur volonté de continuer à cohabiter avec les soldats du contingent de la Monusco dans leur entité tout en exigeant le relèvement de mauvais éléments, sans les désigner.

Présent à la rencontre, le commandant de la zone opérationnelle des Forces armées de la RDC (FARDC) en Ituri, colonel Fall Sikabwe, a recommandé au chef du secteur de Walendu-Bindi, Akobi Tchomi Katorogo, de lever le mot d'ordre qu'il avait intimé à ses administrés de ne plus collaborer avec les casques bleus dans leurs villages.

Le chef de secteur s'est engagé, pour sa part, à sensibiliser tous ses collaborateurs dans ce sens.

Les deux parties se sont engagées à se rencontrer régulièrement en vue d'échanger des informations sur les mouvements des miliciens.

### **Vie politique...**

### **(RDC 9) Radio Okapi – 12/12**

L'Union pour la démocratie et le progrès social, UDPS a ouvert samedi 11 décembre son tout premier congrès national à Kinshasa. À cette occasion, Etienne Tshisekedi président national de l'UDPS a appelé les militants de son parti politique et l'opposition à l'unité. Présentes à

cette cérémonie, plusieurs personnalités politiques notamment, Vital Kamerhe, président honoraire de l'Assemblée nationale, Ne Muanda Nsemi, président du parti Bundu dia Mayala et Azarias Ruberwa, président national du RCD. Ils ont tous réagi à l'appel d'Etienne Tshisekedi.

Vital Kamerhe a applaudi le discours du leader de l'UDPS. Mais il dit attendre le moment venu pour publier sa stratégie électorale. L'ancien vice-président de la République et président national du RCD Azarias Ruberwa, réagit comme Vital Kamerhe. Il se prononcera avec précision le moment venu.

Une autre réaction est celle de Ne Muanda Nsemi, député national et président du parti Bundu dia Mayala. Ce dernier se réjouit du discours d'Etienne Tshisekedi et se dit même prêt à encourager l'opposition à retenir le leader de l'UDPS comme son candidat à la présidentielle si nécessaire.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2010/12/13/udpsverslenterinementdelacandidaturedetshisekedia lapresidentiellede2011/>

<http://radiookapi.net/actualite/2010/12/15/presidentielle2011etiennetshisekediinvesticandidatdele1%E2%80%99udps/>

**(RDC 10) AFP – 13/12**

Le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), ex-rébellion devenue parti politique, a adhéré à l'Alliance de la majorité présidentielle (AMP), la plate-forme électorale du président Joseph Kabila en vue des élections de 2011, a-t-on appris lundi auprès du CNDP.

En mars 2009, le gouvernement congolais et le CNDP avaient signé un accord de paix à Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu où il avait ses bases, qui prévoyait la transformation du CNDP en parti politique, la libération des membres de l'ex-rébellion détenus par les autorités de RDC et la promulgation par Kinshasa d'une loi d'amnistie des anciens rebelles.

Depuis, des membres de l'ex-rébellion ont été libérés et la loi d'amnistie promulguée, mais reste l'épineuse question de l'intégration des ex-rebelles dans les institutions de la République et la reconnaissance des grades des ex-combattants qui ont été intégrés à l'armée nationale.

**(RDC 11) Radio Okapi – 14/12**

Vital Kamerhe quitte l'Assemblée nationale et le PPRD, Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie. Il fait désormais partie de l'UNC, Union pour la nation congolaise, parti nouvellement créé et déclaré de l'opposition. C'est ce qui ressort de la toute première matinée politique de ce nouveau parti, tenue ce mardi 14 décembre au quartier GB à Kinshasa

Dans son adresse, l'ancien président de l'Assemblée nationale a sévèrement critiqué le régime au pouvoir et dénoncé un gouvernement parallèle qui agit au détriment du bien-être du peuple congolais. Ce qui est, a-t-il déclaré, une déception par rapport au projet de société du PPRD, parti dont il était cofondateur.

*Lire aussi sous :*

[http://acpcongo.cd/index.php?option=com\\_content&task=view&id=11256&Itemid=56](http://acpcongo.cd/index.php?option=com_content&task=view&id=11256&Itemid=56)

*Voir la brochure du nouveau parti sous :*

<http://www.scribd.com/doc/45278079/UNCflyer>

**(RDC 12) APA – 14/12**

La Coordination de l'Union des Démocrates Mobutistes (UDEMO), parti politique membre de l'Alliance pour la Majorité Présidentielle, a annoncé lundi, la candidature à la présidentielle de 2010, de son président national, Joseph François Mobutu Zanga, fils de feu le maréchal Mobutu Sese Seko.

S'exprimant lors de la cérémonie d'installation des structures de base de l'UDEMO en prévision des élections présidentielles et législatives de 2011, le président de la coordination provinciale de l'UDEMO a saisi cette opportunité pour sensibiliser les militants de son parti à s'inscrire massivement sur les listes électorales et de préparer la victoire de leur leader à la présidentielle.

En 2006, Mobutu Zanga était classé quatrième sur les 33 candidats à la présidentielle après Joseph Kabila, Jean Pierre Bamba et Antoine Gizenga.

Au second tour de la présidentielle de 2006, Mobutu Zanga s'était allié à Joseph Kabila Kabange contre son beau-frère Jean Pierre Bemba.

**(RDC 13) ACP – 15/12**

L'Assemblée nationale a adopté la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Police nationale congolaise (PNC), au cours de la plénière dirigée mardi par son Président, Evariste Boshab. L'adoption est intervenue à l'issue d'un vote à l'unanimité des 337 députés présents dans la salle des Congrès après examen, article par article, de cette loi organique.

L'exposé des motifs indique que cette dernière s'inscrit dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité et répond au pressant besoin de doter le pays d'une police efficace, civile, républicaine, apolitique, professionnelle et organisée à l'image des autres polices du monde. Elle opère donc une réforme radicale de la Police ayant comme objectif de donner à cette police un visage civil apolitique, républicain, débarrassé de son caractère militaire afin de lui donner une organisation et des missions propres à une police moderne à caractère civil, mais également elle prend compte de la dimension genre.

La présente loi a l'avantage, pour des raisons de coordination et d'efficacité, de confier à la Police nationale, outre ses missions traditionnelles, l'exclusivité des missions autrefois exercées concurremment avec d'autres services publics qui intègrent de ce fait la Police nationale congolaise, à savoir la Police des frontières de la Direction générale des Migrations, la Police judiciaire des Parquets et le Bureau central national Interpol (« BNCInterpol »). Cette intégration, souligne la source, s'étale sur une période de trois ans.

*Sur la situation critique de la PNC, lire sous :*

<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportID=91391>

**(RDC 14) Belga – 15/12**

Vital Kamerhe, ex-président du Parlement congolais et ex-collaborateur du président Joseph Kabila, auprès duquel il est tombé en disgrâce, a déposé sa candidature pour l'élection présidentielle organisée à la fin de l'année 2011 en RDC. Il ne voit pas de rapprochement possible avec le président actuel, a-t-il indiqué mercredi dans les colonnes des quotidiens De Morgen et De Standaard. Kamerhe présente sa candidature pour l'Union pour la Nation Congolaise (UNC), un nouveau parti.

Au cours des derniers mois, il a établi des liens avec des chefs de file de l'opposition Etienne Tshisekedi et Jean-Pierre Bemba, actuellement poursuivi par le Tribunal International de La Haye pour crimes de guerre.

"Avec ce triangle nucléaire Tshisekedi-Bemba-Kamerhe, nous pouvons obtenir des scores élevés dans de grandes parties du pays", a affirmé Vital Kamerhe, dans les colonnes du journal De Morgen. Selon lui, Tshisekedi est l'homme du centre du pays, Bemba contrôle l'ouest, et lui-même se sent fort dans l'est.

Pour Vital Kamerhe, la rupture avec Joseph Kabila est définitive. "La politique actuelle est catastrophique", a-t-il commenté, accusant l'entourage du président de corruption et de mauvaise gestion.

#### **(RDC 15) Radio Okapi – 15/12**

Vital Kamerhe, président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), a quitté Kinshasa mercredi pour Goma, chef-lieu du Nord Kivu, première étape d'une campagne d'implantation de son parti en province.

Il a déclaré qu'il tient à donner une envergure nationale à ce parti dont il a annoncé la création au cours d'une conférence de presse mardi à Kinshasa, relevant que l'UNC est un parti d'opposition qui vise la conquête du pouvoir par des voies démocratiques. Il a annoncé à cette occasion sa candidature à l'élection présidentielle de 2011, ainsi que sa démission du PPRD (Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie) du Président Joseph Kabila Kabange et de son siège de député de ce parti à l'Assemblée nationale pour être, selon lui, « libre de tout engagement ».

Vital Kamerhe est accompagné dans sa campagne d'une délégation de trente personnes dont Mwenze Nkongolo, ancien ministre de la Justice, Odette Babandowa, ancienne ministre des Transports et Jean-Claude Lubaya, ancien gouverneur de province.

#### **(RDC 16) Radio Okapi – 15/12**

Après avoir annoncé son adhésion à l'alliance pour la majorité présidentielle (AMP) le week-end dernier, le congrès national pour la défense du peuple (CNDP) déclare tenir toujours au respect de l'accord de paix du 23 mars 2009. Cet accord a été signé entre le gouvernement et le CNDP.

Philippe Gafishi Nangu, du CNDP, a affirmé que l'adhésion de son mouvement à l'AMP n'excluait pas la mise en œuvre intégrale et effective des accords de paix de Goma.

Au terme de l'accord, le CNDP s'engageait à intégrer ses éléments de police et ses unités respectivement dans la police nationale congolaise et les FARDC, à se muer en parti politique et à remplir les formalités légalement requises à cette fin et à poursuivre dorénavant la quête des solutions à ses préoccupations par des voies strictement politiques et dans le respect de l'ordre institutionnel et des lois de la république.

En vue de faciliter la réconciliation nationale, le gouvernement congolais s'engageait notamment à promulguer une loi d'amnistie couvrant la période allant de juin 2003 à la date de sa promulgation.

Philippe Gafishi Nangu avoue que beaucoup de choses ont été déjà faites, sans les citer. Mais affirme qu'il reste encore beaucoup à faire pour aboutir à une paix durable.

### (RDC 17) ACP – 15/2

Le ministre du plan, Olivier Kamitatu Etsou, a procédé mardi dans son bureau de travail au lancement officiel du groupe thématique climat des affaires et partenariat public-privé afin de bâtir un climat des affaires compétitif et capable d'entretenir et de drainer le maximum d'investissements en RDC. M.Kamitatu a, à cette occasion, expliqué que constituera désormais le cadre de dialogue, de concertation et de coordination de l'ensemble des actions visant à conférer au secteur privé un rôle moteur dans le développement de la RDC.

Il a, à ce propos indiqué que la RDC devra compter sur des investissements privés tant une création suffisante de richesses et d'emplois décents avec comme objectif primordial d'atteindre un taux de croissance à deux chiffres.

Le ministre du plan a par ailleurs rappelé que le développement des initiatives privées exige un climat des affaires rassurant et favorables aux investissements. Face à ces défis, M.Kamitatu a relevé que la RDC ne satisfait pas encore pleinement à cette condition s'appuyant sur le rapport « *Doing Business 2010* » auquel la RDC occupe la 182ème position sur une liste de 183 pays en termes de l'importance de réforme visant l'amélioration de climats des affaires, notamment toutefois plusieurs actions menées par la RDC dans le cadre de ses améliorations.

### (RDC 18) RFI – 16/12

Vital Kamerhe et sa suite ont connu une arrivée mouvementée à Goma. Dans un premier temps, son cortège venant de l'aéroport a été bloqué à un carrefour par une horde de moto-taxis. Ils avaient visiblement l'intention de lui barrer la route.

Les pro-Kamerhe se sont pris aux moto-taxis. Des jets de pierres, des échanges de coups, la police est intervenue en tirant en l'air pour les disperser. Dans la panique générale, des passagers de la benne d'un camion remplie de militants sont tombés sur la chaussée parce que la porte basculante s'est ouverte. Il y a plusieurs blessés.

Vital Kamerhe n'a pas pu tenir son meeting sur la Grande Place, ensuite il a voulu se rendre chez le gouverneur du Nord-Kivu, mais il en a été empêché par un barrage de police. Le gouverneur Julien Paluku a affirmé à RFI qu'il n'était pas présent en ville au moment des incidents.

Vital Kamerhe dit qu'on a voulu l'empêcher de tenir son meeting. De leur côté, les responsables de la police démentent formellement avoir voulu s'en prendre à ses militants.

À la fin de la journée, beaucoup se demandaient à Goma comment une campagne électorale pourrait d'ici l'année prochaine se tenir dans un tel climat.

#### **(RDC 19) Radio Okapi – 16/12**

Le départ de Vital Kamerhe du Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD) et de l'Assemblée nationale, n'inquiète pas l'Alliance de la majorité présidentielle (AMP), plateforme dont fait partie le PPRD. C'est ce qu'a affirmé à Radio Okapi le coordonnateur adjoint de la plateforme, Louis Koyagiolo.

Pour Louis Koyagiolo, Vital Kamerhe n'a usé que de sa liberté d'adhérer et de quitter un parti politique et aussi d'en créer. « S'il estime qu'il n'avait plus de place au sein de la famille politique du chef de l'Etat et qu'aujourd'hui il se positionne au sein de l'opposition, nous prenons tout simplement acte et nous laisserons au peuple congolais la liberté de décider qui de Kamerhe et de Kabila, peut mieux conduire la destinée de ce pays », a indiqué Louis Koyagiolo.

Par ailleurs, le coordonnateur adjoint de l'AMP trouve normal l'effervescence observée actuellement dans l'opposition et dans la majorité à l'approche des échéances électorales.

#### **(RDC 20) Radio Okapi – 16/12**

Le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Vital Kamerhe a effectué, depuis le mercredi 15 décembre, une visite de vingt-quatre heures à Goma avant de se rendre à Bukavu. Il s'est défendu d'être en pré-campagne ; affirmant être venu expliquer à la population de Goma qu'il s'était trompé sur la politique sociale de son ancien parti, le Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD).

Vital Kamerhe a déclaré, mercredi à Goma : « J'étais convaincu que les projets de société du PPRD allaient être appliqués. Mais dès lors que nous commençons à nous en écarter, j'ai préféré quitter.v» L'ancien président de l'Assemblée nationale est, cependant, convaincu de jouir de la confiance de ses électeurs de 2006 : « Je n'ai jamais été Premier ministre, j'ai été président de l'Assemblée nationale et le peuple a vu comment j'ai géré. »

Le secrétaire exécutif du PPRD au Nord-Kivu, Nzanzu Kasivita, a affirmé, quant à lui, que la question de projet de société évoqué par Vital Kamerhe, est un faux problème : « Nous avons fait le projet de société ensemble avec Vital Kamerhe. Si aujourd'hui, il crache sur ce projet, ce n'est pas parce qu'il est convaincu qu'il est mauvais. Il veut plutôt répondre à ses sentiments personnels.v»

Des incidents ont émaillé l'arrivée de Kamerhe à Goma. Son cortège a essuyé des jets de pierres et les autorités locales l'ont empêché de tenir un meeting public.

Le président de l'UNC qui a eu des entrevues avec les acteurs sociaux et politiques de Goma, devait partir pour Bukavu, alors que la ville de Goma était toujours sous un dispositif sécuritaire spécial depuis son arrivée.

**(RDC 21) Radio Okapi – 16/12**

Vital Kamerhe est arrivé ce jeudi 16 décembre à Bukavu en début d'après-midi en provenance de Goma au Nord-Kivu. De l'aéroport de Kavumu jusqu'à l'entrée de la ville, un long cortège l'a accompagné. Avant l'arrivée du cortège, un dispositif solide de sécurité avait déjà été installé par les autorités provinciales. La tribune, qui accueille habituellement les autorités pour s'adresser à la population, était inaccessible, quadrillée par des policiers.

Une grande foule composée essentiellement de sympathisants de l'Union pour la nation congolaise (UNC), se sont donné rendez-vous à la place dite de l'indépendance.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers la place Mulamba au siège de son parti où le président de l'UNC s'est adressé très brièvement à la population au motif qu'il voulait éviter d'éventuels incidents : « Nous devons avoir la sagesse africaine. Déjà il y a une personne qui est blessée. Je ne veux pas que les gens soient blessés ici à Bukavu. Je suis encore là avec vous. »

Vital Kamerhe a promis à la foule la libération des manifestants appréhendés. Il a poursuivi : « Ça, c'est de l'intimidation. Les intimidations doivent cesser. Personne ne doit plus vous intimider encore. Si une personne vous intimide, vous l'intimidez aussi. Il n'y a pas un plus grand que le peuple. Vous avez le pouvoir plus qu'une armée qui peut venir. Vous n'avez provoqué personne, vous n'avez fait qu'exprimer votre joie et cela créé de jalousie. »

**(RDC 22) Radio Okapi – 16/12**

Les deux chambres du Parlement congolais ont voté, mercredi 15 décembre, le budget 2011 qui se chiffre à plus de 7 milliards de dollars américains. La commission paritaire de l'Assemblée nationale et du Sénat, s'est mise d'accord après avoir réglé des divergences portant sur l'apport des partenaires extérieurs. Le vote de ce budget intervient au moment de clôture de la session de septembre 2010.

Le désaccord sur le projet de budget 2011 entre l'Assemblée nationale et le Sénat est apparu sur les appuis budgétaires extérieurs.

Selon le président de la commission économique et financière de la chambre basse, les principaux partenaires extérieurs à savoir la Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont renoncé à apporter ces appuis.

Par ailleurs, un député de l'opposition a accusé de nouveau le gouvernement de violer constamment la loi financière car la plupart de projets inscrits au budget ne sont pas exécutés.

**(RDC 23) Radio Okapi – 17/12**

Les députés du territoire de Shabunda, dans la province du Sud-Kivu, s'opposent à la réduction de centres d'inscription d'électeurs telle que décidée par la Commission électorale indépendante (CEI). Ils l'ont déclaré jeudi 16 décembre, au cours d'une conférence de presse qu'ils ont animée au Palais du peuple à Kinshasa.

Seize centres d'inscriptions ont été retenus dans le territoire de Shabunda, indique le député David Tabu Tamus. Selon lui, certaines personnalités des territoires voisins ont déjà commencé à acheter les électeurs au prix de cinquante dollars pour qu'ils s'enrôlent dans

leurs territoires. David Tabu Tamus le dit en ces termes : « Comme la population s'apprête à voter quatre ou six et même dix représentants à la députation nationale, il serait incompréhensible que l'on puisse revoir à la baisse le nombre des électeurs. Étant éloignés, plusieurs personnes ne seront pas à mesure de remplir en 2011 leur droit et devoir civique. C'est une brèche ouverte pour certains politiciens candidats des territoires voisins et tangente de notre territoire de Shabunda afin qu'ils bénéficient politiquement de récupérer des voix de cette population se trouvant à limite du territoire de Shabunda. » Il exige la présence des députés de Shabunda, lors de la discussion du gouvernement à ce sujet.

En 2006, le territoire de Shabunda comptait soixante-seize centre d'inscriptions. Ils sont réduits à seize actuellement.

#### **(RDC 24) Radio Okapi – 17/12**

Les activités ont repris petit à petit, vendredi 17 décembre dans la soirée à Kindu, après la paralysie observée tout l'avant-midi à cause du déplacement massif de la population, en particulier en direction de l'aéroport. Il s'agit surtout des militants de l'Union de la nation congolaise (UNC), qui attendaient l'arrivée d'une délégation de ce parti. Le bilan provisoire de cette tension fait état d'une dizaine des blessés, une personne arrêtée.

Pendant cette mobilisation des militants de l'UNC, ceux de l'Alliance pour le renouveau du Congo (ARC) et du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) ont été autorisés à se rendre à l'aéroport avec des mégaphones. Ils attendaient aussi les cadres de leurs partis respectifs.

Depuis 6 heures du matin, les éléments de la Police nationale congolaise (PNC) se sont déployés dans les principaux ronds-points de la ville, surtout au niveau de Tchomba, à environ 1 kilomètre de l'aéroport. Aucun taximan à moto ne devait dépasser cette barrière, ont indiqué certaines sources de la PNC. Pour les piétons, seuls les travailleurs de la Monusco ou de la Régie des voies ariennes (RVA) pouvaient passer. Selon certains agents de la police, ce filtrage faisait suite à un ordre reçu de la hiérarchie.

Le gouverneur a indiqué que la délégation de l'UNC est venue clandestinement à Kindu, ses militants n'ayant pas obtenu l'autorisation d'organiser des manifestations publiques.

Pour le point focal de l'UNC, Juvenal Kabwende, les activités proprement dites n'ont pas encore commencées. L'heure est à la sensibilisation de la base pour l'accueil de la délégation attendue ce vendredi soir à Kindu. Il a déclaré : « Nous avons été subitement envahis par les badauds qui ont blessé certains de nos membres. Ce matin, un autre membre a été arrêté à l'Agence nationale des renseignements (ANR). »

Pour sa part, le président de la société civile du Maniema, Fasili Shakodi, a souligné qu'en pleine démocratie, il est inadmissible d'interdire les activités du parti de Vital Kamerhe qui a déjà obtenu son agrément. « C'est vouloir une chose et son contraire à la fois. » a-t-il poursuivi.

#### **Justice, Droits de l'homme...**

#### **(RDC 25) Radio Okapi – 12/12**

Le ministre de la Communication et médias rejette les allégations contenues dans le rapport publié vendredi 10 décembre par l'ONG Journaliste en danger, JED. Rapport selon lequel la situation de la liberté de la presse en RDC s'est détériorée de 16 % cette année par rapport à l'année dernière. Lambert Mende estime que ce rapport est présenté de façon sommaire et que d'après lui, le fait de quantifier la situation de la liberté de la presse ne présente pas de manière concrète la situation des professionnels des médias.

Il explique : « J'ai pu jeter un coup d'œil sur ce rapport. On prend des histoires tout à fait banales qui ne peuvent pas être présentées en tout cas comme des violations graves. On les additionne avec quelques cas graves sur lesquels effectivement nous devrions nous pencher, et on présente un tableau global qui est infamant, uniquement parce qu'on veut faire du résultat, et du résultat tout à fait négatif pour apitoyer les généreuses et consorts. C'est ça que nous contestons. »

Le ministre estime par contre qu'on peut s'appesantir sur des problèmes importants s'il y en a et donner une idée sur leur occurrence sur l'ensemble des statistiques qui sont présentées. « Mais les présenter de manière indifférenciée, 16% des cas en plus, Ça ne veut rien dire, c'est tout à fait inexploitable pour le gouvernement », indique-t-il.

S'agissant de la loi sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel, le ministre Lambert Mende a affirmé que sa promulgation interviendra bientôt.

#### **(RDC 26) Radio Okapi – 13/12**

Dans un communiqué publié lundi 13 novembre, l'Asadho a demandé au président de la RDC, Joseph Kabila de mettre en place un observatoire public de l'activité des magistrats congolais. Le but : permettre aux citoyens congolais d'accéder à la justice en toute équité.

La proposition de l'Asadho consiste à installer une structure chargée de suivre de près le travail des magistrats afin de transmettre des informations au conseil supérieur de la magistrature.

Pour sa part, le ministre de la Justice se dit satisfait de la demande faite par l'Asadho. Selon son porte-parole, Me Rufin Lukoo, cette demande rejoint l'aspiration du gouvernement de reformer le secteur judiciaire afin de surveiller de près le travail des magistrats. Déjà, a-t-il affirmé, une plateforme mise en place par le ministre de la Justice examine la faisabilité de cette demande, en relançant la question de la prise à partie pour les magistrats:

*Lire le communiqué de presse sous :*

<http://www.culturecongolaise.net/?p=4635>

#### **(RDC 27) Belga - 16/12**

Le tribunal de première instance de Bruxelles a donné raison à l'Etat congolais en se dessaisissant de l'affaire Armand Tungulu, ce Congolais résidant en Belgique décédé dans les geôles de la garde républicaine du président Joseph Kabila. Il y avait été enfermé le 29 septembre dernier après avoir lancé une pierre sur le cortège du chef de l'Etat congolais. Sa veuve avait réclamé le rapatriement de son corps en Belgique suspectant qu'il ait été battu à mort. Le juge a estimé que les règles de compétence internationale ne permettaient pas de

justifier la saisine du juge belge dans ce cas d'espèce. Il a précisé que le critère de domicile et de résidence du défendeur, c'est-à-dire l'Etat congolais, prévalait.

Le tribunal a donc rétracté, sur cette base, la première ordonnance qui avait été rendue le 4 octobre dernier. Celle-ci avait contraint l'Etat congolais à rapatrier le corps d'Armand Tungulu dans les 48 heures sous peine d'astreintes de 25.000 euros par jour de retard.

Les autorités congolaises avaient annoncé qu'Armand Tungulu s'était suicidé dans sa cellule, mais sa famille soupçonnait les milices de la RDC (République Démocratique du Congo) de l'avoir battu jusqu'à ce que mort s'en suive. L'Etat congolais avait refusé de se soumettre à la décision de la juridiction belge et avait fait tierce opposition le 28 octobre dernier.

### **(RDC 28) Radio Okapi – 16/12**

Au cours de son audience de ce jeudi 16 décembre à la prison centrale de Makala, la Cour militaire s'est déclarée compétente de juger l'affaire Floribert Chebeya, défenseur des droits de l'homme. Dans son arrêt, la cour a rejeté les demandes formulées par les avocats de parties civiles et ceux des prévenus.

La cour militaire déclare recevables les demandes des parties au procès, mais les juge non-fondées. À la dernière audience, les parties civiles avaient demandé à la cour de déférer l'affaire devant la haute cour militaire en se déclarant non-saisie du problème, tandis que la défense avait sollicité la mise en liberté provisoire des prévenus. Selon la cour, le fait de se saisir du dossier Floribert Chebeya et Fidèle Bazana n'est pas irrégulier.

Les parties civiles ont, tout de même, salué cet arrêt, évoquant la possibilité faire recours. Le porte-parole des parties civiles, Kabengela Ilunga, précise : « Nous avons bien accueilli l'arrêt avant dire droit (NDLR: c'est-à-dire un arrêt qui règle un incident soulevé lors d'une audience) parce qu'il reste un arrêt ouvert, en ce sens qu'on n'a pas vidé toute la matière. »

S'agissant de la liberté provisoire des prévenus, la Cour a tranché que c'est prématuré d'en parler à ce stade où l'on n'a pas encore abordé le fond du dossier et, d'après le ministère public, on a eu déjà à déplorer la fuite des trois accusés dans cette affaire. « Qu'est-ce qui empêcherait aux cinq prévenus qui comparaissent de fuir aussi? », s'interroge-t-il.

En dépit du refus d'accorder cette liberté, la défense a exprimé sa satisfaction à travers l'avocat Didier Dimina : « Nous sommes en partie satisfaits de la position de la Cour, parce qu'elle n'a pas osé dire qu'il y a des indices sérieux de culpabilité à charge de nos clients. »

### **(RDC 29) Radio Okapi – 17/12**

Bundu Dia Mayala (BDM), un parti politique de l'opposition (*anciennement connu sous le sigle Bundu dia Kongo*), a dénoncé cette semaine des cas d'enlèvement, d'arrestation et de détention arbitraire à l'encontre de ses partisans dans la province de Bas-Congo. Toutefois, les autorités provinciales ont affirmé jeudi 16 décembre ne pas reconnaître ce parti comme entité politique légalement constitué.

Dans un communiqué de presse rendu public mercredi 15 décembre, BDM a accusé les services spéciaux de la police d'avoir au cours du mois en cours procédé à l'arrestation et à la détention arbitraire de quatre de ses membres. « Cette fois –ci, ils ont même violé notre siège,

[pour] descendre le drapeau du parti, effacer les écrits sur les murs, entrer dans l'immeuble, prendre un téléviseur [et] une photocopieuse, et ils ont emporté même 4 de nos membres qui surveillent le siège et ils les ont emmenés vers une destination inconnue. C'est seulement le dimanche qu'on apprendra qu'on les avait acheminé à l'ANR, non loin de la primature, » indique Me Fula Matingu, secrétaire général de BDM.

Le communiqué publié par ce parti reprend les noms des quatre personnes arrêtées, à savoir Nguala Nzau, Ngoma Mpambu, Mayimbi Muanda et Mavangulu.

La vague d'arrestations et de détentions dirigée contre ses partisans a commencé depuis août 2010, selon ce parti dirigé par le député Ne Muanda Nsemi et qui demande à être traité comme les autres partis. « Ce que nous demandons, c'est que le parti Bundu dia Mayala soit traité comme tous les autres partis. Le ministre avait (...) tardivement rejeté notre demande d'enregistrement, mais nous avons déjà le récépissé du ministre de l'intérieur qui date du 2 Mars 2009 et ensuite après lui nous sommes allés jusqu'à la Cour suprême, nous avons le récépissé de la cour suprême de justice, », plaide Me Matingu.

D'après le ministre provincial de l'intérieur, le mouvement politique Bundu Dia Mayala, n'est pas reconnu par le ministère. M. Félicien Mbedi ya Kitembedi précise que les partisans de ce mouvement sont arrêtés par les services compétents suite aux multiples infractions qu'ils commettent. Les dossiers des personnes concernées sont en cours d'instruction devant la justice, ajoute-t-il.

#### (RDC 29 1) AFP – 18/12

L'ambassadeur français pour les droits de l'Homme François Zimeray a qualifié samedi de "nauffrage" la situation des droits de l'Homme en RDC où il a effectué une visite "bouleversante".

"Je dois à l'amitié (avec la RDC) et à l'honnêteté de dire les choses vraies, crues, et ce voyage était bouleversant", a-t-il déclaré à l'AFP à Kinshasa à l'issue d'un séjour d'une semaine dans le pays. "Il y a eu des moments extrêmement forts qui me donnent le sentiment d'une situation de naufrage s'agissant des droits de l'Homme" en RDC, a estimé l'ambassadeur.

À Goma, il a relevé le cas des défenseurs de droits humains "menacés et vivant de façon extrêmement dure et douloureuse la présence" dans la ville du général de l'armée congolaise Bosco Ntaganda, "c'est-à-dire la présence notoire d'un homme poursuivi par la CPI alors que l'on a que le mot de lutte contre l'impunité à la bouche ici". Ex-chef d'une rébellion congolaise ralliée à Kinshasa début 2009, Ntaganda est sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour crimes de guerre commis quand il était dans une milice en 2002-2003.

"J'ai vu à Goma une prison de 140 places où survivaient, dans des conditions d'hygiène et de promiscuité épouvantables, 1.046 détenus" qui "n'avaient à manger qu'un gobelet de haricots une fois par jour la semaine, et rien le samedi et le dimanche", a raconté François Zimeray. "J'ai vu le sort de femmes victimes de violences sexuelles et l'absence totale de leur prise en charge par des institutions autres que relevant de la communauté internationale", a-t-il ajouté.

L'ambassadeur a dénoncé "ce phénomène des enfants « sorciers » qui jette à la rue une grande partie des enfants de ce pays, et qui est particulièrement choquant".

Le ministre congolais de la Justice et des droits humains Emmanuel-Janvier Luzolo Bambi "n'a pas nié les difficultés" et "a demandé plus de soutien de la communauté internationale", selon M. Zimeray.

"Je lui ai dit que le soutien de la France était acquis, mais qu'il n'y avait aucune raison d'accepter que nous pallions les carences de l'Etat congolais, et que les solutions viendront, si elles viennent, du gouvernement de ce pays", a-t-il affirmé.

L'ambassadeur français pour les droits de l'Homme a rencontré samedi matin la femme de Fidèle Bazana, le chauffeur du militant des droits de l'Homme assassiné début juin à Kinshasa, Floribert Chebeya. M. Bazana a disparu depuis, on corps n'a jamais été retrouvé et ses proches affirment qu'il a aussi été assassiné. "L'incertitude dans laquelle (Mme Bazana) est quant au sort de son mari est incompréhensible et inacceptable", a déclaré M. Zimeray.

"Nous sommes extrêmement attentifs au déroulement" du procès des policiers assassins présumés de M. Chebeya qui se tient actuellement à Kinshasa, a ajouté l'ambassadeur. "C'est trop tôt pour parler d'un déni de justice. On ne peut pas faire croire à la lutte contre l'impunité tant que le général John Numbi ne sera pas devant ses juges", a-t-il estimé au sujet du chef de la police congolaise, suspendu depuis juin dans le cadre de cette affaire et qui n'est pas jugé comme le réclame la famille Chebeya qui l'a toujours qualifié de "suspect numéro Un".

### **Économie, Finances...**

#### **(RDC 30) *The Wall Street Journal* – 2/12**

Top U.S. retailers including Wal-Mart Stores Inc. and Target Corp. are battling to limit a new federal law that could force them to report whether their store-brand goods contain minerals from war torn Central Africa.

The requirement, part of the Dodd-Frank financial law passed in July, aims to pressure companies to spurn so-called conflict minerals—tin, tantalum, tungsten or gold from parts of the Democratic Republic of Congo or neighboring countries.

*Read the entire story under :*

<http://online.wsj.com/article/SB10001424052748703865004575648992964733232.html?KEYWORDS=JESSICA+HOLZER#>

#### **(RDC 31) *Radio Okapi* – 14/12**

Les produits alimentaires se font rares sur les marchés de la capitale de la RDC. Cette rareté entraîne la flambée des prix. Les cartons de poulet, de viande ont augmenté de 5 à 7 mille francs congolais (entre 5.5 USD et 7.7 USD). Le chinchard, très prisé par les Kinois, a presque disparu. Une ronde dans les marchés de Kinshasa traduit cette réalité.

C'est peut-être une semaine de forte pression sur le marché des vivres qui commence. Ces jeunes gens du marché Somba Zigida sont des détaillants. Ils achètent et revendent les produits agricoles de première consommation. Mais ils se plaignent de la hausse des prix ce matin dans ce marché. Même la semoule de maïs de 25 kg, don du Japon à la RDC livrée aux grossistes, est passée de 9 mille (10 USD) est à 24 mille Francs congolais (26.6 USD). « Le

sac de riz de 25 kg est passé de 19 000 (21.1 USD) à 25 000 Francs congolais (27.7 USD) », disent-ils.

Sur les panneaux qui reprennent les prix de tous les vivres dans les magasins et chambres froides, seulement ceux des quelques produits sont affichés. Mais le prix du chinchard, le Mpiodi très prisé des kinois, n'est pas repris. Le poisson est rare. Là où on en trouve, son prix a beaucoup augmenté affirme une vendeuse : « Les prix ont augmenté. Le carton de chinchards 20 plus qui se vendait à 66 000 Francs congolais (73.3 USD), revient aujourd'hui à 85 500 Francs congolais (95 USD). Les cartons de poisson en provenance de Brazzaville sont vendus à 90 000 Francs congolais (100 USD). »

Pour les spécialistes du marché, cette pénurie et la hausse qui s'en suit seraient entretenues par les importateurs, sachant que la demande en vivres a toujours augmenté à la veille des fêtes de fin d'année. Les importateurs refusent de se prononcer sur cette question.

### **(RDC 32) Reuters – 15/12**

U.S. regulators will take steps aimed at abolishing trade in "conflict minerals" that finance war in the Democratic Republic of Congo.

A whole swath of companies could eventually be required to disclose whether they are sourcing their minerals from the war-torn region, under a plan to be considered by the U.S. Securities and Exchange Commission on Wednesday.

"The idea is to cut off funding for the armed rebels in the Democratic Republic of Congo who are getting money from the sale of these minerals to fund these activities," said Darren Fenwick, a senior manager at Enough Project, an organization aimed at ending genocide and crimes against humanity. "It is going to create transparency in the supply chain process. It will force consumers to make a choice," he said.

*Read the entire article under :*

<http://af.reuters.com/article/topNews/idAFJJOE6BE00320101215?sp=true>

### **(RDC 32 1) Radio Okapi – 16/12**

Quatorze ONG internationales ont écrit, ce jeudi 16 décembre, une lettre ouverte à la firme australienne BHP Billiton, qui projette de construire une usine de fonderie d'aluminium et de réhabiliter la centrale hydroélectrique d'Inga III au Bas-Congo. Dans cette correspondance, ces ONG en appellent à un moratoire sur ces deux projets jusqu'à ce que Kinshasa remplisse son engagement en matière d'électricité.

Ces deux projets, selon la lettre ouverte de ces ONG, ne profitent pas à la RDC, surtout sur le plan économique.

Pour Inga III, par exemple, ces ONG estiment qu'au mieux, le plan du gouvernement de la RDC visant à multiplier par 10 le taux d'électrification en 15 ans pourrait échouer, et au pire, les efforts du gouvernement en matière de réduction de la pauvreté s'effriteraient. À ce sujet, la directrice Afrique de l'ONG International, Terri Athaway, a émis ses vives inquiétudes, évoquant les impacts économiques très faibles. Même la fonderie d'aluminium, a-t-il poursuivi, créerait très peu d'emplois par rapport à l'électricité qu'elle va consommer. Cela

revient à dire que c'est un projet trop bénéfique pour l'entreprise, selon elle, mais très peu profitable pour le pays et sa population.

Jusqu'à ce jeudi, la RDC et BHP Billiton n'ont pas encore signé le partenariat, mais les discussions sont très avancées, a laissé entendre l'administrateur directeur général de la Société nationale d'électricité (SNEL), Yengo Masampu. Il pense que BHP Billiton va créer une usine d'aluminium, à l'image de celle qui est au Mozambique et qui a profité aux Mozambicains.

Créée en 1895 Broken Hill Proprietary Company est connue sous le pseudonyme de BHP Billiton. Elle est N°6 mondial dans la production d'aluminium primaire, avec une capacité totale d'environ 1,3 millions de tonnes d'aluminium, environ 15,6 millions de tonnes de bauxite et 4,5 millions de tonnes d'alumine par an. Elle possède des installations minières et de traitement dans vingt-cinq pays et emploie trente-six mille personnes.

En RDC, la société compte injecter 5 milliards de dollars américains pour son projet de fonderie d'aluminium et 3,5 milliards USD pour la construction du barrage d'Inga III.

### **(RDC 33) Radio Okapi – 17/12**

Le 31 décembre est la date butoir fixée pour transformer les entreprises publiques en sociétés commerciales. Sur les vingt entreprises concernées, six seulement sont partiellement prêtes pour ce rendez-vous. C'est le constat qui émerge de la rencontre tenue jeudi 16 décembre à Kinshasa entre le Premier ministre, les bailleurs de fonds et le Comité de pilotage de la réforme des entreprises publiques (Copirep).

Les six entreprises partiellement prêtes pour la transformation le 31 décembre sont la SNEL, la Regideso, l'Onatra, la SNCC, la RVA et la Sonas. Ces entreprises se sont dotées de nouveaux statuts, d'un acte de notariat et bien d'autres exigences de la transformation. Mais, l'épineux problème demeure celui de la finalisation des états financiers.

Le COGIREP, structure technique du gouvernement dans cette transformation, est chargée d'établir les capitaux minimaux de ces six entreprises au plus tard mars 2011, date à laquelle elles devraient être totalement transformées.

### **(RDC 33 1) Radio Okapi – 17/12**

L'Ambassadeur du royaume des Pays Bas en RDC, Robert Van Embden, a remis au Premier ministre Adolphe Muzito, vendredi 17 décembre, le document signifiant l'annulation de la dette du Congo envers son pays. Le montant de cette dette s'élève à 400 millions USD.

Pour le diplomate néerlandais, cette annulation permettra à la RDC de relancer son activité économique.

Elle intervient dans le cadre de l'allègement de la totalité de la dette extérieure du pays par le club de Paris, annoncée jeudi 18 novembre et qui a été consécutive à l'atteinte par la RDC du point d'achèvement de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) en fin juin 2010.

## **Relations extérieures**

### **(RDC 34) ACP – 14/12**

Le Premier ministre Adolphe Muzito a réaffirmé mardi à la plénière du Sénat l'appartenance à la RDC du plateau continental frontalier avec l'Angola.

La RDC tirera bénéfice des gisements d'hydrocarbures qui s'y trouvent au moment voulu, après que les deux pays voisins eussent réglé le désaccord lié à la question, a rassuré le chef du gouvernement.

*Lire l'entièreté de l'article sous :*

[http://acpcongo.cd/index.php?option=com\\_content&task=view&id=11255&Itemid=56](http://acpcongo.cd/index.php?option=com_content&task=view&id=11255&Itemid=56)

## **RWANDA**

### **Justice, Droits de l'homme...**

#### **(RWA 1) Fondation Hirondelle – 15/12**

Le ministre rwandais de la Justice Tharcisse Karugarama estime que les juridictions populaires gacacas chargées de juger la plupart des responsables présumés du génocide des Tutsis de 1994 ont terminé 99,9 % de leur travail. « Les tribunaux gacacas ont terminé 99,9% de leur travail. Il leur reste quelques questions résiduelles qui seront réglées le plus tôt possible », a déclaré mercredi le ministre sur les ondes de Radio Rwanda.

Les procès gacacas devaient se terminer en juillet dernier, mais quelques procès se déroulent encore çà et là dans le pays. La clôture des tribunaux gacacas a été plusieurs fois remise, le plus souvent, à cause de la complexité de certains dossiers et de la découverte de nouveaux faits.

En cinq ans de procès, ces juridictions inspirées de la tradition rwandaise ont jugé plus d'un million de personnes, selon le gouvernement rwandais.

C'est en mars 2005 que les premiers procès ont démarré dans 106 juridictions gacacas pilotes. Le processus s'est par la suite progressivement généralisé sur l'ensemble du territoire.

#### **(RWA 2) Fondation Hirondelle – 16/12**

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) qui comptait rendre ses jugements cette année dans trois grands procès collectifs a dû se fixer de nouveaux délais pour ces décisions tant attendues.

Le juge Dennis Byron, président du TPIR, avait annoncé ce pari le 3 décembre 2009 devant le Conseil de sécurité, alors que dans l'un des trois procès, les débats étaient clos depuis un an.

Ces trois affaires, qui comptent parmi les plus importantes de l'histoire du tribunal, impliquent 14 personnes, dont cinq anciens ministres et les anciens patrons de l'armée et de la gendarmerie. De grands dignitaires accusés d'avoir participé au plus haut niveau à la préparation du génocide des Tutsis de 1994.

S'exprimant devant la même institution, il y a une dizaine de jours, le juge Byron s'est rendu à l'évidence. « Nous attendons les jugements dans quatre procès (dont les trois) impliquant 15 accusés au cours du premier semestre de l'année 2011 », a-t-il indiqué, en précisant que les autres accusés seraient fixés sur leur sort au cours du deuxième semestre.

Dans le procès « gouvernement II », où ont comparu les anciens ministres des Affaires étrangères Jérôme Bicomumpaka, de la Santé Casimir Bizimungu, du Commerce Justin Mugenzi, et de la Fonction Publique Prosper Mugiraneza, les juges planchent sur le jugement depuis deux ans. C'est en effet en décembre 2008 que les parties ont plaidé leurs conclusions finales.

Ces anciens dignitaires, dont le procès a commencé en novembre 2003, sont notamment accusés d'incitation au génocide lors de différentes réunions à travers le pays.

Dans l'affaire « Butare » impliquant six accusés dont l'ancienne ministre de la Famille Pauline Nyiramasuhuko, unique femme inculpée par le TPIR, les débats ont été clos le 30 avril 2009 avec les réquisitions et les plaidoiries finales. Parmi les co-accusés de Nyiramasuhuko, figure son fils Arsène Shalom Ntahobali, accusé notamment d'avoir commis des viols sur ordre de sa mère. Ouvert en juin 2001, ce procès, célèbre pour sa lenteur, est par ailleurs le plus long et sans doute aussi le plus coûteux de l'histoire de la justice pénale internationale.

S'y ajoute celui de quatre officiers, dont les anciens chefs d'état-major de l'armée et de la gendarmerie, les généraux Augustin Bizimungu et Augustin Ndindiliyimana. L'affaire a débuté en septembre 2004 et les débats sont clos depuis juin 2009.

Le TPIR, appelé en tant que tribunal des Nations Unies, à donner l'exemple, respecte-t-il le droit d'être jugé dans un délai raisonnable ? Les accusés et leurs avocats, du moins dans ces trois affaires, répondent par la négative. Parmi les plus impatientes, figure Mugiraneza qui a déjà demandé en vain à quatre reprises l'annulation de l'acte d'accusation, arguant de ce retard.

Sa dernière requête a été rejetée par la chambre en juin dernier, mais avec une opinion dissidente « historique » de la part de l'un des trois juges. Bien qu'en désaccord avec l'abandon des poursuites, le juge Emile Francis Short estime que les droits de l'ex-ministre ont été effectivement violés. Ainsi, conclut-il, la réparation devrait être une réduction de peine en cas de verdict de culpabilité et une compensation en cas d'acquiescement.

Pourquoi tant de retard ? Le juge Byron explique que la plupart des juges, à commencer par lui-même, siègent dans plusieurs procès à la fois. Mais le principal problème est actuellement, selon lui, l'érosion du personnel. Depuis le début de l'année, 100 employés ont quitté le tribunal. Certains sont partis dans le cadre de la compression progressive et d'autres ont rejoint des institutions plus pérennes, notamment au sein même du système des Nations Unies.

Parmi eux, figurent par ailleurs 19 membres du « personnel d'appui juridique aux chambres », a précisé le porte-parole du TPIR, Roland Amoussouga. Si la question n'est pas réglée, « nous ne pouvons pas exclure de nouveaux retards dans les jugements », a prévenu le président du tribunal, devant le Conseil de sécurité qui lui a demandé avec insistance de terminer les procès en première instance l'année prochaine.

Six proches du président rwandais Paul Kagame ont été inculpés par des juges français dans l'enquête sur l'attentat contre l'avion de Juvénal Habyarimana en 1994, mais ces actes révélés jeudi pourraient paradoxalement attester d'une détente dans une procédure très sensible.

Ces six personnes, dont l'actuel ministre rwandais de la Défense, James Kabarebe, faisaient partie des neuf proches du dirigeant rwandais déjà visés par des mandats d'arrêt émis en 2006 par l'ancien juge Jean-Louis Bruguière. Leur inculpation devrait entraîner rapidement la levée de ces mandats.

Les six personnalités ont été mises en examen (inculpées) entre les 5 et 15 décembre au Burundi par les juges d'instruction antiterroriste Marc Trevidic et Nathalie Poux pour "complicité d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste". Ils ont été laissés en liberté sans aucun contrôle judiciaire, selon leurs avocats, Léon-Lef Forster et Bernard Maingain. Les inculpations permettent aussi à ces six personnes d'avoir accès à l'enquête judiciaire et d'éventuellement faire des demandes d'actes.

Deux thèses s'affrontent dans cette enquête: la justice française -- compétente dans ce dossier en raison de la nationalité française de l'équipage de l'avion -- soupçonne un commando du Front patriotique rwandais (FPR, aujourd'hui au pouvoir) de s'être infiltré à travers le dispositif des Forces armées rwandaises (FAR), pour abattre l'avion depuis la colline de Massaka, qui surplombe l'aéroport. Une commission d'enquête rwandaise a au contraire imputé la responsabilité de l'attentat aux extrémistes "Hutu Power" des FAR qui auraient voulu se débarrasser du président Habyarimana, jugé trop modéré, pour faciliter un coup d'Etat.

Outre James Kabarebe, figurent parmi les inculpés mentionnés jeudi le général Jack Nziza, le lieutenant-colonel Charles Kayonga, l'ancien militaire Jacob Tumwine, Franck Nziza, soupçonné d'être un des tireurs qui ont abattu l'avion, ainsi que Samuel Kanyemera. L'ancienne chef du protocole de M. Kagame, Rose Kabuye, elle aussi visée par un mandat d'arrêt, avait pour sa part été inculpée fin 2008. Deux autres Rwandais restent visés par les mandats délivrés par M. Bruguière: Faustin Nyamwasa-Kayumba serait réfugié en Afrique du Sud, selon plusieurs sources. Eric Hakizimana serait pour sa part décédé.

"Les explications fournies par les personnes ont donné un tout autre éclairage à ce dossier et des éléments de faits précis ont été portés à la connaissance des autorités judiciaires en vue de démontrer que la première partie de la procédure était plus le produit d'une manipulation qu'une instruction à charge et à décharge", ont indiqué dans un communiqué les avocats des mis en examen, Mes Lev Forster et Bernard Maingain.

L'avocat de la veuve de M. Habyarimana, Me Philippe Meilhac, a pour sa part salué une "avancée attendue depuis longtemps". "Ces mises en examen auraient dû intervenir plus tôt mais elles montrent qu'on approche de la fin de l'enquête", a-t-il ajouté à l'AFP.

Les deux magistrats avaient effectué un déplacement au Rwanda en septembre au cours duquel ils avaient notamment effectué une reconstitution de l'attentat. Une expertise, dont les résultats sont attendus en mars, doit notamment déterminer d'où provenaient les tirs.

La justice allemande a annoncé vendredi vouloir juger pour crimes de guerre et contre l'humanité le chef du mouvement rebelle rwandais hutu FDLR, Ignace Murwanashyaka, et son adjoint Straton Musoni, incarcérés depuis novembre 2009 en Allemagne.

Ces deux responsables des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) sont accusés d'avoir coordonné des exactions commises entre janvier 2008 et juillet 2009 par les FDLR contre plusieurs centaines de civils, a annoncé le parquet général fédéral allemand lors d'une conférence de presse. Il s'agit de meurtres, de viols, du pillage et de l'incendie de nombreux villages, et du recrutement d'enfants-soldats, a précisé le parquet fédéral, basé à Karlsruhe.

M. Murwanashyaka, 47 ans, et M. Musoni, 49 ans, ont été arrêtés le 17 novembre 2009 en Allemagne, où tous deux résidaient depuis plusieurs années. Avant son arrestation, Ignace Murwanashyaka dirigeait les FDLR depuis 2001. Il était visé par des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU depuis novembre 2005. Straton Musoni était son adjoint depuis 2005.

#### **(RWA 5) Reuters – 17/12**

Rwanda's high court has rejected a bail application by opposition leader Victoire Ingabire, who is charged with threatening national security and public order, and extended her detention, the Prosecutor General's office said on Friday. Ingabire was also charged in October with helping to form the Coalition of Democratic Forces (CDF), a militant group based in the Democratic Republic of Congo.

A statement issued by the prosecutor's office welcomed the court's decision not to free Ingabire on bail and to extend her pre-trial detention by 30 days. A spokesman for the office said this was done to give other states time to act on formal requests for legal assistance from the Prosecutor General's office. "We are cooperating with the governments of the DRC (Democratic Republic of Congo), the Netherlands and Switzerland, who have received our formal requests," said Augustin Nkusi.

On Monday, Dutch prosecutors confiscated material belonging to Ingabire from two houses in the Netherlands at Rwanda's request.

The prosecution believes Ingabire wired money to members of the FDLR, a DRC-based Hutu rebel group, to help it wage war against Rwanda, Nkusi added.

Sylvain Sibomana, secretary general of the United Democratic Forces, Ingabire's unregistered party in Rwanda, told Reuters Ingabire would remain in prison until the National Prosecution Authority had completed its preliminary probe into a dozen allegations and decided on which charges she would stand trial. "She was taken to the high court in handcuffs but there was no judge to take the decision, and finally the jailers informed us that the Intermediate Court ruling was confirmed. Nobody knows yet the grounds for the judgment," Sibomana said. "The charges are politically motivated and have been changing continually," he added. Ingabire pleaded not guilty to the charges in a court hearing in October.

#### **Économie, Finances...**

#### **(RWA 6) Bloomberg – 13/12**

Rwanda expects increased investment in its minerals industry following the suspension of mining in eastern parts of the neighboring Democratic Republic of Congo, according to Christophe Bazivamo, Rwanda's minister for forestry and mining. "We expect investors who want to mine and trade minerals from Congo to now do that in Rwanda because of the ban," he said in an interview in Kigali yesterday.

Congolese President Joseph Kabila on Sept. 9 suspended most mining in the North Kivu, South Kivu and Maniema provinces in an effort to wrest control of the industry from "mafia groups." The suspension will continue while the Congolese army tries to stabilize the area around Bisie, the region's biggest tin-ore mine, Mines Minister Martin Kabwelulu said on Oct. 25.

"We will determine the impact of the ban on our exports in January," said Bazivamo. "But we know that investors can get the minerals they were getting from Congo here in Rwanda."

Since the Congolese ban, mining companies in Rwanda have started boosting production, while the number of inquiries from miners interested in starting operations have increased, Bazivamo said. He declined to comment further. Rwanda produces about 5 percent of the world's tantalum, used in electronics, and about 4 percent of global tungsten production, according to the latest available information on the website of the U.S. Geological Survey. The central African nation also produces cassiterite, or tin ore.

Rwanda's government is investing in geological data in an effort to attract more investment into the country, Michael Biryabarema, director of the Rwanda Geology and Mines Authority, or OGMR, said in Kigali on Dec.4. Minerals currently account for about 30 percent of Rwanda's exports, according to the OGMR. Exports of minerals may increase to \$60 million this year, from \$54.6 million in 2009, the Rwanda Development Board has said.

*N.B. Selon un rapport de INICA (2004), le Rwanda « exporte trois à quatre fois plus qu'il ne produit de coltan ou de cassitérite : la différence vient du Kivu. »*

Voir sous :

[http:// www.grandslacs.net/doc/3325.pdf](http://www.grandslacs.net/doc/3325.pdf)

## **Relations extérieures**

**(RWA 7) *Courrier International* – 13/12**

Le brigadier général Richard Rutatina, aujourd'hui conseiller à la présidence de la République, était déjà un haut gradé de l'Armée patriotique rwandaise (APR) lors des deux guerres du Congo. C'est donc en acteur de la crise qu'il analyse et commente le rapport de la commission des Nations Unies sur les allégations de crimes commis par l'APR au Congo. Pour Richard Rutatina : « le rapport de la commission de l'ONU n'a qu'un seul but : dire qu'il y a eu un double génocide, ce qui est une façon d'insinuer que finalement tout le monde est à la fois victime et bourreau, et donc qu'il n'y a pas eu de génocide du tout.» Voici son témoignage.

Lire l'interview sous :

<http://afrikarabia2.blogs.courrierinternational.com/archive/2010/12/13/rwandaunancienmilitairedeleprdecryptelemappingdel.html>

**(RWA 8) Rwanda News Agency – 15/12**

The Dutch government on Wednesday decided to completely stop development aid for Rwanda – despite last minute efforts from the Rwandan Parliament and Foreign Affairs Ministry to plead for the continued flow of the cash. Rwanda emerged among four African countries which will “no longer receive development funds”, according to a decision of the Dutch Parliament, following months of negotiations between the different political groups.

Until December 2008, Rwanda has been getting some 44 million Euros worth of budget support every year from Netherlands. After the release of a UN report accusing Rwanda of supporting DR Congo dissident General Laurent Nkunda, the Dutch and Swedes cut their aid. A large portion of Dutch aid has been going to the justice sector.

The cuts apply to a specific form of aid: direct budget support - that is money that flows directly into the national budget of a developing country in order to help a government to carry out its primary duties.

A decision published from the negotiations suggests that there were different factors why aid had to be cut for different countries. For Rwanda, lawmakers said their pleas with Rwandan officials to for a shift in the rights situation fell on deaf ears. “In Rwanda we have some concerns about the judicial system and the way politics and democracy are carried out. We've voiced our concerns. We had good talks. But we haven't seen enough improvement,” said MP Klaas Dijkhoff of the liberal party VVD.

Despite pleading with Dutch politicians in private, in public, Rwandan officials seem to have had enough and are not ready to bend anymore. MP Klaas Dijkhoff said: “And Rwanda’s reaction was: ‘Just keep your money!’ That's a clear sign. We will honour that.”

Why are Senegal, Benin and Tanzania on the list of countries that will no longer receive direct budget support? For a very practical reason. MP Klaas Dijkhoff of the liberal party VVD: “With some countries we've got fixed agreements, with others we don't. Our government is cutting the ones without fixed agreements first.” However, all is not bad news. Negotiations on Burundi and Zambia still continue, according to the resolution of the Dutch lawmakers.

The cuts to poor countries will save the Dutch Ministry of Foreign Affairs a total of 44 million euros. This year the Netherlands is forced to cut billions of euros because of a severe budget deficit.

*Read also under :*

<http://rnanews.com/politics/4564-dutch-aid-to-rwanda-will-continue-says-dutch-embassy/>